

<https://www.paris-normandie.fr/id487003/article/2024-01-24/parcoursup-et-polemique-le-g...>

Par AFP

5 min read

## Parcoursup et polémique : le gouvernement reconnaît un non-respect des règles par l'école privée Stanislas

L'école privée parisienne choisie par la ministre de l'Éducation pour scolariser ses enfants est à nouveau au cœur d'une polémique. Cette fois, elle est relative à Parcoursup, la plateforme d'orientation des lycéens.



Après la polémique relative à la scolarité des enfants de la ministre de l'Éducation, celle sur le non-respect des règles de Parcoursup pour Stanislas. - VDNPQR



Par AFP

Publié: 24 Janvier 2024 à 14h25 Temps de lecture: 1 min

La porte-parole du gouvernement Prisca Thevenot a reconnu mercredi 24 janvier 2024 qu'il y avait eu « **un non-respect de Parcoursup** » de la part de l'établissement privé **Stanislas**, contournement révélé par [Mediapart](#) au sujet notamment d'un des fils d'Amélie Oudéa-Castéra.

## La ministre de l'Éducation dans la tourmente

La nouvelle **ministre de l'Éducation est au cœur de plusieurs polémiques** depuis sa nomination. Gabriel Attal a « *une pleine confiance* » en elle, a assuré Prisca Thevenot.

Emmanuel [Macron](#) avait déjà publiquement soutenu la ministre lors de sa conférence de presse mi-janvier.

### « Garantie d'être admis » en classe préparatoire

Selon un rapport dévoilé la semaine dernière par le média en ligne, **certains élèves de Stanislas, dont le fils aîné d'Amélie Oudéa-Castéra, ont été « incités à renoncer à leurs autres vœux dans Parcoursup »** en échange de la « *garantie d'être admis* » en classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE).

« *Il y a effectivement eu un non-respect de Parcoursup* », a admis Prisca Thevenot lors d'un point presse à l'issue du Conseil des ministres. Ce rapport, publié en août 2023, a « *été suivi d'effet très rapidement* », a-t-elle assuré.

Interrogée sur le choix de la ministre de **scolariser ses enfants dans des classes non mixtes**, la porte-parole a expliqué qu'Amélie Oudéa-Castéra lui avait assuré qu'elle n'était

pas à l'initiative de cette décision qui venait de « *ses enfants* ». « *Est-ce qu'elle aurait dû s'y opposer ?* », a interrogé Prisca Thevenot.

Generated with Reader Mode